



COMMUNE DE CORENC
Délibération n° 2026-30

Conseillers municipaux En exercice : 27 Présents : 25 Représenté : 1 Excusé : 1	Le 17 juin 2026, à 19h, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en mairie en séance ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, Maire. Date de la convocation : 10 juin 2026
---	---

Présents : M. Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN, Mme Marie JOUVRAY, M. Lionel MOREAU, Mme Sandrine GILI, M. Xavier CASACCI, Mme Lorenza PIANA, M. Eric LECOCQ, Mme Raphaële PATURLE, Mme Julie JALLON, M. Marc MAYET, Mme Martine JUCHAT, Mme Elodie COTTE, M. Bernard MORIN, Mme Stéphane VERNIERES, M. Benjamin HIERLE, Mme Françoise BARTHELEMY, M. Hervé RAMBAUD-RAFFINET, Mme Raphaëlle HERBINET, M. François ARRAMY, Mme Anna ASQUINI, M. Cyril BOUCHAYER, M. Christophe BRUMELOT, Mme Camille MOREL, M. Jessy CLEDIERE, Mme Myriam CINTI

Représenté : M. Frédéric STINZY (représenté par M. Xavier CASACCI).

Excusé : M. Jérôme FRANTIN

Secrétaire de séance : Mme Elodie COTTE

Commission Vivre Ensemble

Convention d'intervention tripartite entre APF France handicap, la commune de Corenc et son centre communal d'action sociale

Rapporteuses : Mme Raphaële PATURLE & Mme Sandrine GILI

Référents : M. Fabien DORETTI & Mme Stéphanie PETITJEAN

Mme Raphaële PATURLE, 7^{ème} Adjointe au Maire déléguée aux Aînés, aux Solidarités, au CCAS, à la Santé publique présente le projet de convention d'intervention tripartite entre APF France handicap, la commune de Corenc et son centre communal d'action sociale, pour la mise en place d'une action sur le thème du handicap à destination d'un groupe d'enfants âgés de 6 à 10 ans.

Les objectifs poursuivis par l'action sont la découverte de la différence, la sensibilisation aux différents types de handicap, et la mise en situation face à des situations diverses de handicap.

Les modalités de partenariat et les engagements respectifs de chacune des parties sont résumés dans la convention ci-annexée.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention d'intervention tripartite

Elodie COTTE
Secrétaire de séance



Jean-Damien MERMILLOD-BLONDIN
Maire,
Conseiller métropolitain

